

# L'histoire chaotique des semi-modernes de Guadeloupe



**La période classique que nous avons en partie abordée dans notre livraison de juillet-août demande de gros moyens financiers. En revanche, les timbres d'après 1900 sont beaucoup plus abordables. Retour donc dans ces îles des Caraïbes où l'on aime surcharger les timbres mais aussi en faire de très beaux !**

**A**u début du XX<sup>e</sup> siècle, la Guadeloupe s'est démocratisée avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle classe d'hommes. Si la société évolue dans un sens favorable, c'est moins le cas sur le plan économique. Côté timbres, la Guadeloupe vit à l'heure des types *Groupe* dont le cartouche fait apparaître la mention « **GUADELOUPE** ET

DEPENDANCES ». Tout allait au mieux dans le meilleur des mondes possibles jusqu'en 1903, date à laquelle des surcharges apparaissent et qui ne vont pas manquer de défrayer la chronique philatélique. Que s'est-il donc passé ? Le 25 juin 1903, on peut lire dans le *Timbrophile de France* : « *Un grand scandale est sur le point d'éclater, il s'agit de propositions qui auraient été faites à plusieurs marchands parisiens, de surcharges*

sur les timbres de la Guadeloupe, émises spécialement pour la spéculation et la remise totale du stock contre la somme de 87 000 fr. Les lettres d'offres ainsi qu'une plainte ont été remises entre les mains de l'administrateur des colonies ». Le Collectionneur de Timbres-Poste sous la plume d'Arthur Maury ne dit pas autre chose, tout comme Alfred Montader avec *Le Postillon*.

Une lettre adressée le 2 mai 1903 par le chef du service des Contributions directes et des Postes à M. Leroy d'Etiolles (négociant) est éloquent :

« Monsieur,

L'administration locale ayant été autorisée par le département à surcharger un certain stock de timbres-poste et de chiffres-taxe en usage dans la colonie, désirerait placer sur le marché métropolitain ces figurines ainsi surchargées et dont les catégories et les valeurs sont désignées dans la note jointe.

La surcharge sera opérée en encre noire par l'imprimerie de la Basse-Terre et les figurines seront oblitérées au moyen du timbre à date du bureau des postes du dit lieu.

L'administration voudrait pouvoir traiter avec un seul industriel, ce qui constituerait à ce dernier un véritable monopole pour la vente des figurines, et lui permettrait de les écouler à des prix rémunérateurs.

La livraison aura lieu à la Basse-Terre, après que l'acheteur aura justifié, par la production d'un récépissé du Trésor, du versement du prix de la vente.

Mais il est entendu que les quantités portées sur la note dont il s'agit ne sont pas rigoureusement exactes ; elles seront diminuées de celles vendues au public, avant toute opération de surcharge, ou reversées pour les besoins du service.

Dans le cas où vous voudriez traiter pour l'achat de ces figurines je vous serais obligé de me faire parvenir dans un délai de quarante-cinq jours à partir de la date de la présente vos offres à cet effet. Passé ce délai votre silence serait considéré comme un refus d'entrer en relation au sujet de l'affaire qui nous occupe.

Il reste toutefois entendu, qu'au cas où plusieurs offres lui seraient présentées dans le délai fixé ci-dessus, l'administration se réserve d'accorder la préférence à celle qui lui serait plus avantageuse.

J'ajoute que les surcharges dont il s'agit auront comme corollaire l'émission au commencement de 1904, de timbres-poste et chiffres-taxe spéciaux à la Guadeloupe.

## Ces abracadabrantesques surcharges de 1903 délaissées autrefois, recherchées aujourd'hui !

Voici quelques éléments pour vous retrouver dans ce casse-tête philatélique. Nous ne saurions trop vous recommander de vous procurer le *Dallay* pour plus de détails d'où sont extraites ces informations et les cotations.

**30 c surchargé « G & D »**

Il existe 6 types :



**Type I** « G & D » en lettres bâtons  
8 4,5 4,5 100

**Type II** « G D » en lettres bâtons, « & » avec empâtements fins

10  
5,5 5,5 115



**Type III** « G D » avec empâtements fins, « & » en lettre bâton  
9 5 5 100



**Type IV** « G & D » en lettres avec empâtements fins  
12 6,5 6,5 125

**Type V** « G D » avec empâtement épais et « & » en lettre bâton

12 6,5 6,5 125



**Type VI** « G D » avec empâtement épais, « & » empâtement fin.  
12 6,5 6,5 125

**Cotes Dallay** 1<sup>re</sup> chiffre : neuf sans charnière, 2<sup>e</sup> chiffre : avec charnière légère, 3<sup>e</sup> chiffre : oblitéré, 4<sup>e</sup> chiffre : oblitéré sur lettre

Le *Dallay* cote de nombreuses variétés de surcharges. La plus élevée en cote concerne celle relative à la surcharge renversée (200 €).

Signé Ducasse »

### Guadeloupe & dépendances

Situation	Timbres-Poste à					Chiffres-Taxes à		Valeurs
	30	40	50	75	1 Fr.	60	1Fr	
Au 31 déc. 1902	89 050	57 200	30 100	50 780	51 900	1 500	1 150	
Valeur actuelle	26 715	22 880	15 050	38 095	51 900	900	1 150	156 680
Surcharges à	» 05	» 10	» 15	1 »	» 40	» 30		
Valeur nouvelle	4 432	5 720	4 515	50 780	20 760	795		87 022

Voici le tableau annexé à la lettre :

Suit également une lettre d'Armand Magloire à d'Etiolles. Il offre ses services comme intermédiaire auprès de l'administration :

« Je suis informé que l'Office de la Guadeloupe a été autorisé par le département à surcharger dans la colonie un certain stock de figurines postales, pour être vendues aux négociants en timbres-poste, et que des offres vous ont été faites à ce sujet.

Ces figurines dont la valeur après l'opération de surcharge s'élèvera à 87 000 francs environ vous seront livrées à la Basse-Terre, chef lieu de la colonie. Il faudra

donc à l'acheteur un mandataire sur les lieux pour le représenter auprès de l'administration, prendre livraison du stock, en payer le prix, et l'expédier dans les conditions voulues.

Représentant d'une importante maison de commerce, et commerçant moi-même, je viens vous offrir mes services à cet effet. Pensant que l'administration ne vous a pas fait parvenir des modèles des types à surcharger, je vous les communique sous ce pli, afin que vous puissiez traiter en toute connaissance de cause, si l'affaire, que je crois excellente, vous convient.

Notre maison Arthur Michaux (comestibles, épicerie, liqueurs et articles ●●●)



## 40 c surchargé « G et D 10 »

Type 1

15  
8,5 8,5 125



Type 2

5 16 16 175



Type 3

20 10 10 135



Type 4

17 9,5 9,5 125



Type 5

27  
13 13 150



Type 6 (à la main)

1 000 1 300 2 500

••• divers) fait peu d'affaires avec la métropole (...) L'office local tenant à ne traiter qu'avec un seul acheteur, il va de soi que je ne saurais représenter définitivement que celui dont l'offre aura été agréée, c'est-à-dire celui qui aura accepté de payer comptant tout le stock de figurines transformées, et au cas où il se trouverait plusieurs offres identiques, celui qui offrirait plus d'avantages à la caisse locale, par une légère augmentation sur la valeur totale du stock (...) Comme rémunération je demande que la perception à mon profit du change sur le montant de l'opération, les frais d'expédition d'ailleurs peu élevés et y compris le droit d'assurance pour le transport des figurines en France, seraient à votre charge ».

## Les collectionneurs en colère

Autant dire que le contenu de ces courriers n'a pas manqué de déclencher la rage d'un grand nombre de collection-

neurs. Alfred Montader, célèbre éditorialiste du journal *Le Postillon*, s'en donne à cœur joie pour critiquer cette « opération ». Dans son édition du 5 juillet 1903, il écrit : « Les philatélistes, collectionneurs ou marchands, voudront bien reconnaître, je pense, que jamais on s'est fichu d'eux avec autant de cynisme et une pareille désinvolture. Le sieur Ducasse, fonctionnaire, encouragé par le gouverneur de la Guadeloupe, peut-être même sous l'œil bienveillant du Pavillon de



124. - LA GUADELOUPE Historique  
Pointe-à-Pitre - Hôtel des Postes  
Collection F. Petit

Flore, se sert de ses fonctions pour favoriser et le tripotage et l'accaparement d'une émission (...) Nous croyons les timbres créés pour un service public, nous nous trompons, ils sont faits pour permettre à un marchand quelconque (au plus offrant) de faire un petit chopin ; et sur le dos de qui le fait-il ? sur votre dos, à vous tous qui me lisez, petits et grands ; cependant M. Magloire, et c'est je crois le cas de le dire, et Compagnie, se contentent pour toute rémunération du bénéfice de l'agio ; oh, c'est peu de chose ! six mille cinq cents francs seulement ; mais quelle peut bien être la part de MM. les fonctionnaires ? » En réaction à ces différents courriers, Erard Leroy d'Etiolles écrit, avec Alfred Montader, au ministre des Colonies : « Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur les faits suivants : L'administration locale de la Guadeloupe a été autorisée récemment, par décret de votre Département, à surcharger de valeurs différentes une assez grande quantité de timbres-postes et de chiffres-taxe en cours. Le but de votre décret était très certainement d'opérer le remplacement de valeurs manquant, non de favoriser des spéculations particulières, et surtout de permettre à des fonctionnaires de s'immiscer dans des spéculations, de manière plus ou moins désintéressée.

La lecture des pièces dont nous vous envoyons les copies ci-jointes éclairera votre religion à ce sujet et ne vous laissera aucun doute ; elles vous montreront que le but que le Département poursuivait, l'utilité des services publics, n'existe plus, puisqu'il s'agit de mettre dans les mains d'un seul la presque totalité de l'émission.

Vous observerez, de plus, le fait indéniable d'une entente entre les chefs de l'administration locale et un particulier, entente dont le résultat est de lui permettre d'accaparer en son nom personnel ou au nom de tiers, négociants en timbres-poste, l'émission.

## 50 c surchargé « G & D 15 »

Type I « G & D » en lettres bâtons

24 13 13 125



Type II « G D » en lettres bâtons, « & » avec empâtements fins

36 16 16 150



Type III « G D » avec empâtements fins, « & » en lettre bâton

28 14 14 175



Type IV « G & D » en lettres avec empâtements fins

50 27 27 175



Type V « G D » avec empâtements épais, « & » en lettre bâton

50 27 27 175



Type VI « G D » avec empâtements épais, « & » avec empâtements fins

50 27 27 175



**1 F surchargé « G et D 40 »**

**Type I**



28 14 14 135



**Type II**

60 30 30 200

sion entière.

*Vous voudrez bien remarquer enfin que les nouvelles valeurs obtenues par la surcharge sur les timbres anciens n'ont aucune raison d'être, et qu'ici la spéculation est évidente : en effet le tableau annexé à la suite de la lettre n°1 vous montrera que les timbres de 0,40 sont surchargés 0,10, puis que les timbres de 1fr. sont surchargés 0,40, et qu'enfin ceux de 0,75 sont surchargés 1fr., de telle sorte que l'on recrée des timbres de 0,40 et de 1fr., après avoir annulé ceux qui existaient (...) La Société française de Timbrologie, que nous avons l'honneur de représenter, ne saurait laisser passer de pareils faits sans protester énergiquement. Chargés par nos collègues de la faire auprès de vous, nous avons conscience, en vous apportant notre protestation, de servir non seulement les intérêts matériels des collectionneurs de timbres, ce qui serait peu, mais encore et davantage les intérêts moraux de l'administration coloniale et le bon renom que doit conserver aux yeux de tous le gouvernement de la République (...).*

Le fameux décret du 4 juin 1903 précisait notamment : « vu l'approvisionnement important (...) de timbres-poste à 75 centimes et 1 franc, dont l'emploi n'est pas usuel, le gouverneur de la Guadeloupe décide que les timbres-poste à 30, 40, 50, 75 centimes et 1 franc seront respectivement transformés en timbres-poste à 5, 10, 15 centimes, 1 franc et 40 centimes (...) ». Ainsi on ressort de vieux types Groupe qui prennent ensuite le chemin de l'imprimerie de Basse-Terre pour y recevoir la surcharge. A bien y réfléchir tout ceci est à tout le moins étonnant et la démonstration de Leroy d'Etiolles est frappée au coin du bon sens. En clair, ces timbres surchargés ne répondent pas à un besoin postal mais à un but de complaisance philatélique avoué. L'affaire aurait pu s'arrêter là mais ce

n'est pas tout.

**Plus de quatre-vingts modèles différents !**

Lorsque les modèles de surcharges furent connus, on s'est aperçu que ce n'était pas cinq nouvelles valeurs qui étaient émises, mais près de quatre-vingts « modèles » différents. L'imprimerie a pris en effet un malin plaisir (commercial) à se servir de tous

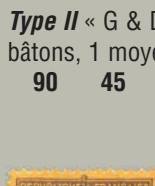
les caractères disponibles. On n'utilise pas moins de six caractères, soit six façons d'écrire « G & D », qui plus est en plaçant les surcharges de façon irrégulière. Bien entendu, toute la panoplie des surcharges est utilisée : renversées, doubles, triples « C » à la place du « G ». Il semble que tous les négociants qui ont écrit pour acheter ces fameux timbres aient pu en disposer. Mais à trop vouloir en faire, on prend le ●●●

**75 c surchargé « G & D 1 fr »**

Le *Dallay* répertorie 16 types :



**Type I** « G & D » en lettres bâtons avec petit 1  
90 45 50 400



**Type II** « G & D » en lettres bâtons, 1 moyen  
90 45 50 400



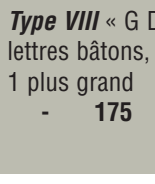
**Type III** « G & D » en lettres bâtons, 1 étroit  
100 50 55 400



**Type V** « G & D » avec lettres bâtons, « & » fin, petit 1  
90 45 50 400



**Type VII** « G & D » avec lettres bâtons, « & » fin, 1 large (n'existe qu'avec 1 renversé)  
- 400 400 -



**Type VIII** « G & D » avec lettres bâtons, « & » fin, 1 plus grand  
- 175 175 -



**Type IX** « G & D » fin, « & » avec lettre bâton, petit 1  
90 45 50 400



**Type XI** « G & D » fin, « & » avec lettre bâton, 1 étroit  
150 75 75 500



**Type XIII** « G & D » fin, 1 moyen  
150 75 75 500



**Type XV** « G & D » épais, « & » avec lettre bâton, petit 1  
100 50 55 425



**Type X** « G & D » fin, « & » avec lettre bâton, 1 moyen  
90 45 50 400

**Type XII** « G & D » fin, petit 1  
140 70 70 500

**Type XIV** « G & D » fin, 1 étroit  
200 100 100 650

**Type XVI** « G & D » épais, « & » fin, petit 1  
100 50 55 425



●●●risque de dégoûter les collectionneurs et c'est ce qui se produit : les grosses valeurs se vendent mal. En 1904, le Conseil général de la Guadeloupe en remet une couche et décide de surcharger à nouveau les timbres. Une partie des surchargés (40 c et 1 F) reçoivent à nouveau un supplément d'encre :

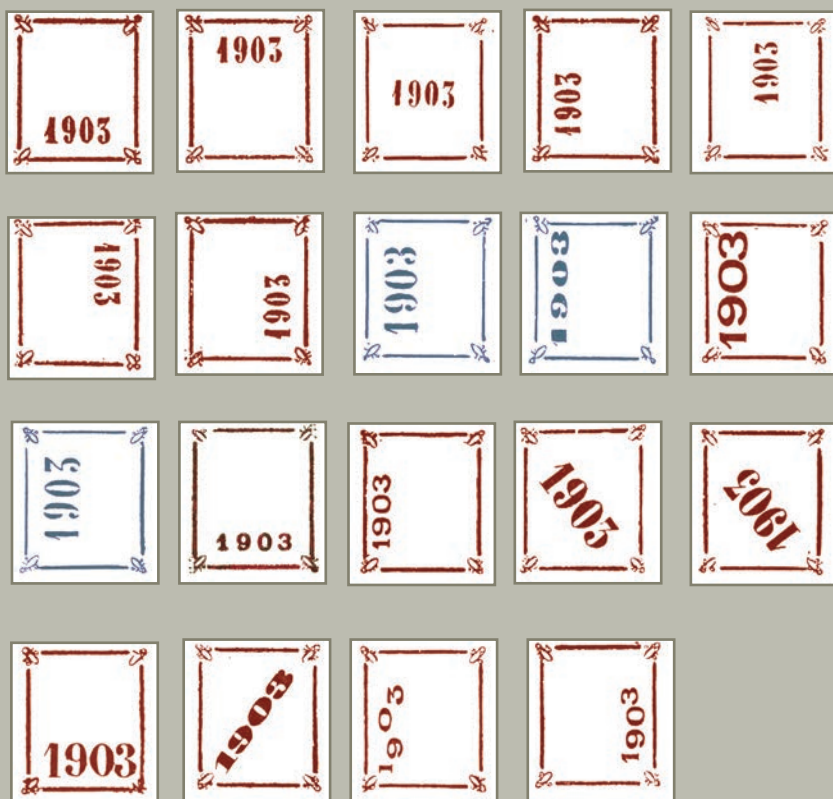
un encadrement avec

quatre petites abeilles dans les coins et la mention « 1903 ». Curieux, car nous sommes déjà en 1904 mais il ne faut éveiller pas les soupçons. Très exactement dix-neuf surcharges apparaissent en trois couleurs différentes ! C'en était trop et le ministre des Colonies déjà alerté de ces petites « turpitudes » finit enfin par réagir. Il ordonne « de mettre fin à de semblables errements qui jettent le discrédit sur les offices postaux ». Une belle série émise en 1905-07 vient faire oublier les errements. En 1912, on surcharge à nouveau des types *Groupe* afin d'utiliser les fins de stocks mais là, les choses sont faites proprement.

Sur le plan historique, la Guadeloupe connaît une période assez difficile. L'industrie sucrière montre des signes de faiblesse mais ce déclin sera retardé durant la Première Guerre mondiale car les champs de betteraves du Nord de la France sont alors transformés en champs de bataille. Toujours à cette époque, c'est le rhum qui donne à l'économie un coup de fouet car il en faut bien à ces pauvres soldats pour monter au front dans les conditions que l'on sait. La Guadeloupe va apporter son contingent de soldats et parmi lesquels deux illustres combattants avec le général de Lanzerac (qui a joué un rôle décisif dans la bataille de la Marne) et Mortenol qui devint chef de la D.C.A. Mais face à ces destins illustres, il ne faut pas oublier la vie quotidienne des hommes de troupes comme en témoigne cette lettre d'un conscrit guadeloupéen publié dans le journal *le Colonial* : « Mon cher papa, pendant que j'écris ce n'est pas au son de la musique qui passe sous une fenêtre ni au chant du rossignol, mais au bruit du canon qui tonne et fait vibrer l'atmosphère (...) Tu m'excuseras de ne pas t'avoir écrit plus souvent. Fatigué, éreinté après de durs travaux, après avoir traversé les champs de bataille au galop de mon cheval, porté les ordres et renseignements aux généraux,

### Les surcharges de 1904, datées 1903 !

On utilise les timbres de l'émission précédente et on les re-surcharge avec un cadre millésimé 1903 ! Seuls les surchargés 40 c et 1 F ont été utilisés. Ici encore, on retrouve de nombreuses variantes avec une diversité de caractères, une mention « 1903 » se promenant un peu partout et trois couleurs utilisées (noir, bleu, rouge). Voici les 19 types principaux :

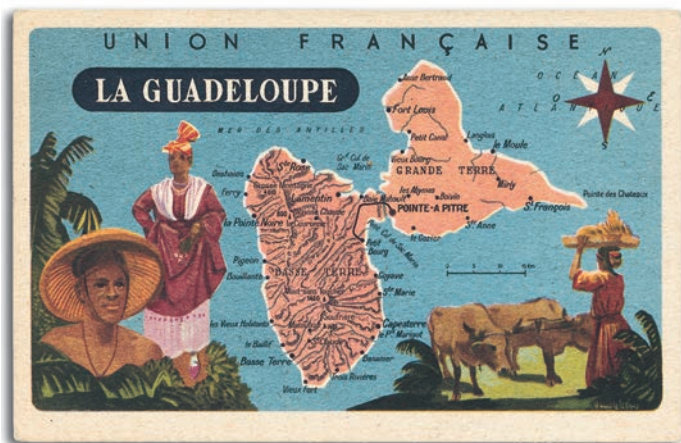


Quelques exemples de surcharges renversantes



Pour aller plus loin dans cette émission, nous vous conseillons de vous reporter au catalogue *Dallay* qui est particulièrement détaillé.





## Les bureaux locaux à rechercher (période 1905-1929)

Voici les plus-values à intégrer :

	Timbre oblitéré	Timbre sur lettre	Timbre oblitéré	Timbre sur lettre
Le Moule	3	25	Petit-Canal	13
Grand-Bourg	3	25	Pointe-Noire	40
Abymes	12	-	Port-Louis	3
Anse-Bertrand	12	100	Saint-François	8
Baie-Mahault	12	-	Saint-Louis	40
Baillif	15	-	Saint-Martin	25
Bouillante	15	-	Saint-Sauveur	50
Caspeterre (BT)	4	35	Sainte-Anne	8
Caspeterre (MG)	13	-	Sainte-Rose	12
Deshaies	15	-	Sainte-Rose- la-Boucan	25
La Désirade	18	-	Les Saintes THB	15
Gosier	9	-	Les Saintes TDB	45
Gourbeyre	15	-	Trois-Rivières	20
Goyave	30	-	Vieux-Fort	45
Lamentin	5	40	Vieux-Habitants	40
Morne-à-l'Eau	5	40		
Petit-Bourg	4	35		



*après être passé sous des grêles de balles et des pluies d'obus. En rentrant le soir à 11 heures, quelque fois mouillé, les pieds plein d'eau, eh bien il fallait soigner son cheval, manger quelque chose, me coucher pour me réveiller à une heure du matin. ».* Au sortir de la guerre, la Guadeloupe était plutôt moribonde et dut de surcroît affronter des cyclones particulièrement dévastateurs comme celui de 1928. Un homme va restaurer la confiance de 1936 à 38 et il n'est autre que Félix Eboué que la France va timbrifier prochainement.

Né en Guyane en 1884, il se destine à l'administration des colonies. Après avoir exercé en Afrique, il est nommé en Guadeloupe par le ministre des Colonies du Front populaire Marius Moutet. Dans un contexte social agité, Félix Eboué va agir avec beaucoup de doigté, mettant fin aux nombreuses grèves et conflits sociaux et raciaux. Avec le remplacement de Marius Moutet par Georges Mandel, c'en est fini de l'action du premier gouverneur noir de la Guadeloupe. Très populaire, son départ donna lieu à une grande manifestation durant laquelle la foule scandait « Vive Papa Eboué ». Nommé au Tchad alors qu'il souhaitait la

Martinique, cette déconvenue allait être une opportunité. En Afrique, l'histoire l'attendait car c'est de ce continent qu'il rejoindra la France libre. En 1939, la Guadeloupe entrait dans la guerre sans bien se rendre compte du cours des événements. L'administration de Vichy allait s'y installer.

Nicolas de Pellinec

## Pour aller plus loin

Le catalogue *Dallay Timbres des DOM-TOM* édition 2004-2005

Remerciements à Jean-Luc Bonifacio



## Ces grands formats de la période 1905-1940

Voici quelques grands formats qui font rêver et égayeront vos albums après la période des surcharges. Peu chers dans l'ensemble, ils se font tout de même assez rares et il convient de ne pas les laisser passer, même si vous ne collectionnez pas la Guadeloupe. Vous les revendrez toujours très bien !

